

Au Conseil intercommunal du SIDERE

Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis N° 19/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 586'500.00 pour le réaménagement de la distribution d'eau potable et de défense incendie au droit des bâtiments Schenk à Rolle.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Commission des Finances du SIDERE s'est réunie en séance le mercredi 17 mai 2023 à 17h00 dans les locaux administratifs du SIDERE à Perroy.

Sont présents les membres de la Commission des Finances suivants :

Madame Valérie Schlup, Commune de Rolle
Messieurs Steve Jaquier, Commune de Mont-sur-Rolle
Hans-Peter Brunner, Commune de Vinzel (rapporteur)

Sont excusés :

Andreas Meyer, Commune de Féchy
Raphaël Gonzalez, Commune de Bougy-Villars

Sont également présents, M. François Delafoge, président du CoDir du SIDERE, M. Francis Mondoux, vice-président du CoDir du SIDERE et M. Thierry Cuénod, Chef de service du SIDERE.

M. Samuel Grossenbacher, Herter & Wiesmann, Ingénieurs conseils.

La CoFin les remercie pour les informations et explications détaillées fournies.

1. Préambule

La société Schenk Holding SA va entreprendre des travaux de démolition et de reconstruction de ses bâtiments à Rolle. Ces travaux de grande ampleur engendrent également d'importantes modifications d'infrastructures routières.

Les conduites existantes du SIDERE ne peuvent pas être maintenues dans le cadre de ce projet. Une refonte de la distribution d'eau potable et de défense incendie dans ce secteur est donc nécessaire. Ainsi, de nouvelles conduites devront être mises en place afin de garantir l'approvisionnement de cette zone.

Pour s'adapter au tracé de nouvelles voies de circulations, le projet prévoit la suppression de plusieurs conduites situées dans l'emprise des futures constructions, ainsi que trois bornes-hydrantes.

Les conduites supprimées seront remplacées par de nouvelles artères, mises en charge par le réservoir de Champ Jaillet à Gilly, ce qui génère une pression statique de 3.5 bar. Cinq nouvelles bornes-hydrantes seront également mises en place.

L'investissement comprend également la mise en place de nouveaux jeux de vannes aux intersections, afin de permettre l'exploitation du réseau et des arrêts d'eau sectoriels en cas de besoin.

2. Aspects financiers

Le montant total de l'investissement pour les travaux projetés s'élève à CHF 586'500.00 TTC. Ce montant comprend le coût de l'ensemble des travaux, à savoir les travaux de génie civil, l'appareillage ainsi que les frais techniques et administratifs.

En ce qui concerne le remplacement de conduites, une subvention de l'ECA sera allouée sur le montant relatif à la défense incendie.

Le préavis prévoit de financer cet investissement par un emprunt bancaire. La CoFin ne s'oppose pas à un emprunt pour le financement de ces travaux, cependant si les liquidités le permettent, la CoFin privilégie le financement par la trésorerie courante.

Au regard du bilan du SIDERE au 31.12.2021 et au vu d'un budget 2023 équilibré, on peut conclure que les finances du SIDERE sont saines et que le financement du crédit de CHF 586'500.00, nécessaire à la réalisation des travaux projetés, est supportable et ne met pas en péril les finances du SIDERE.

3. Conclusions

La Commission des Finances, à l'unanimité de ses membres présents, vous demande de bien vouloir, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE

- Vu le préavis N° 19/2021-2026 du Comité de direction, relatif à une demande de crédit d'un montant total de CHF 586'500.00 pour le réaménagement de la distribution d'eau potable et de défense incendie au droit des bâtiments Schenk à Rolle.
- Entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet
- Considérant qu'il a été porté à l'ordre du jour

DÉCIDE

- d'adopter le préavis N° 19/2021-2026 tel que présenté.

Perroy, le 23 mai 2023

Pour la Commission des finances

Valérie Schlup

Steve Jaquier

Hans-Peter Brunner (rapporteur)